Publié le 2 3 NOV. 2022 - -

ID: 087-200071942-20221114-2022_120-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

2022 120

PROJET DE TERRITOIRE

L'an deux mille vingt et deux, le quatorze novembre à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 7 novembre 2022.

Nombre de conseillers En exercice 62 Titulaires Présents 52 Suppléants Présents 3 Pouvoirs titulaires 5 Votants 60

AUBRUN Lynda, BACHELLERIE Pierre, BAMBAGINI Martine, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BARRIERE Jean-Paul, BERGER Odile, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, BOYER Éliane, BREGEAUD Laurent, COINDEAU Yvette, COMBECAU Pascal, COURTIOUX Vincent, DAMAR Vincent, DAVID Daniel, de LA SALLE Jacques, DELPEUCH Dominique, DESBORDES Marie-Hélène, DRIEUX Sophie, ESCLAMADON Jean-Marie, FILLOUX Virginie, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, GENTY Guillaume, GUIBERT Philippe, GUIBERT Xavier, GUILLON Jean-Claude, IMBERT Ginette, Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAURENT-DUSSY Claudine, LAVERGNE Viviane, LONDEIX Colette, MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MARTIN Bernard, MARTIN Francis, MAURY Alice, MOREAU Pierre-Charles, NAVARRE Michel, NIVARD Fabrice, NOUGIER PERRIN Jean-François, PEYRONNET Claude. Serge,

PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, SAILLARD Madeleine, SCHIRA Bruno, SINGEOT Anne-Marie.

PRÉSENT Suppléant: Corinne AUGRIT, Marie-Thérèse NOEL, André HERAULT

POUVOIRS hors suppléant :

- Claudine GORIN qui donne pouvoir à Bruno SCHIRA
- Olivier GUILLOT qui donne pouvoir à Jean-Marie ESCLAMADON
- Michel LAVERGNE qui donne pouvoir à Viviane LAVERGNE
- Jean-Marie ROCH qui donne pouvoir à Claude PEYRONET
- Pierrette THEVENOT qui donne pouvoir à Pierre-Charles MOREAU

Excusés: Nicolas OVAN, Pascal BREGEON

Assistaient également à la séance des délégués suppléants.

Monsieur Guillaume GENTY est élu secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 2 3 NOV. 202

ID: 087-200071942-20221114-2022_120-DE

Monsieur Jean-François Perrin, Président de la CCHLEM, s'exprime en ces termes :

Nous avons souhaité engager une réflexion afin d'élaborer un projet de territoire, pour cela le cabinet d'étude E.co Développement a été retenu.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec des élus, des partenaires associatifs et institutionnels et des entreprises du territoire afin de définir ce projet.

Les acteurs et les élus ont choisi de parier sur deux projections dans le monde, (Valoriser la nature et parier sur les pépites industrielles), et de les soutenir par trois dispositif (logement et habitat, accès aux soins et pépites culturelles). Ces axes seront l'architecture de ce projet et l'avenir du territoire.

Vu le projet de territoire en annexe ;

Le Conseil Communautaire, après délibération,

DECIDE

Article unique: d'approuver le projet de territoire ci-joint.

Contre: 4 (Francis MARTIN, Martine BAMBAGINI, Dominique DELPEUCH, Michel

NAVARRE)

Abstention: 3 (Michel BOUX, Alain JOUANNY, André HERAULT)

Pour: 53

Adoptée à la majorité

Le Président,

Signé électroniquement par : Le Président Date de signature : 23/11/2022 Qualité : Signature des ACTES par le Président Jean-François PERRIN

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Publié le 2 3 NOV. 2022 ---

ID:087-200071942-20221114-2022_120-DE

Projet de territoire pour un haut limousin VRAIMENT EN MARCHE



LE HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 2 3 NOV, 2022 = -ID : 087-200071942-20221114-2022 120-DE

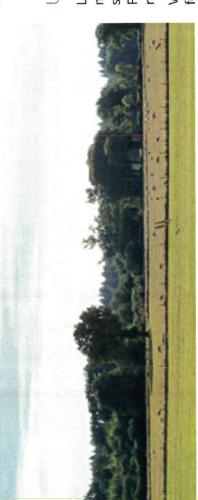
UN TERRITOIRE RURAL ET PEU PEUPLÉ

a communauté de communes Haut Limousin en Marche (CCHLeM) est un territoire rural de 1 266 km² pour 23 000 habitants, situé entre Poitiers et Limoges. Elle regroupe 40 communes des anciennes provinces de la Basse Marche. Bellac, la commune principale, compte 3 600 habitants. La densité est de 18 hab / km² contre 120 en France métropolitaine. Dans certaines communes elle est inférieure, à 10 voire à 5 habitants par km².

Près de 50 % des habitants ont plus de 60 ans. Le nombre total diminue de plus de 1 % chaque année. Le solde naturel est très négatif (1 naissance pour 3 décès) et depuis quelques années le solde migratoire est lui aussi devenu négatif.

L'habitat est surtout groupé dans les bourgs, ce qui renforce le sentiment de faible peuplement à qui traverse le territoire. 1/3 des logements sont des résidences secondaires ou sont vacants. Certains, inoccupés, se dégradent et ont un impact défavorable sur l'image de certains centres-bourgs.

Le revenu par unité de consommation est de 19 000 € contre 22 000 € en moyenne nationale. Le taux de pauvreté est élevé.



UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

L'économie productive est agricole et un peu industrielle. La CCHLeM compte 180 000 têtes de moutons. Il n'y a pas de très grandes entreprises, mais de belles PME sont implantées: Allande (lingerie), le porcelainier Deshoulières, Stimeca (métallurgie), les Chaîneries Limousines, Secome, Aerolyce / Aerostructure (aéronautique). Le groupe Nimrod envisage de créer localement 100 emplois supplémentaires.

Le tourisme est peu développé ; l'offre d'hébergement est faible (1 seul hôtel), il y a très peu de lits marchands.



UN PATRIMOINE BÂTI INTÉRESSANT

Le patrimoine bâti est intéressant mais pas spectaculaire ou dense, comparativement à celui de régions proches comme le Périgord ou la Vallée de la Loire. Des sites se distinguent : Mortemart, un des 'plus beaux villages de France', le château du Fraisse ou la collégiale du Dorat. Quelques villages construits en pierres et en tuiles rondes annoncent la Charente.

Valorisé, ce patrimoine pourra compléter une offre touristique, mais à lui seul il ne fera pas de la CCHLeM une destination touristique.

UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE SOURCE POTENTIELLE DE DÉVELOPPEMENT

Le Haut Limousin est un plateau situé à 250 mètres d'altitude. Au sud les Monts de Blond s'élèvent jusqu'à 500 mètres.

Le paysage de bocage présente une grande unité. Il est parfois parsemé de bois et, dans les Monts de Blond, de forêts. Il est préservé de toute pollution industrielle. L'élevage est partout : ovin à l'ouest (le Baronnet) et bovin à l'Est (la Limousine), à tel point que le mouton est considéré comme le principal emblème de la CCHLeM. L'eau est aussi bien présente. La Gartempe, la Brame, la Benaize ou le Vincou creusent le plateau. Il en résulte de très beaux sites naturels comme le Saut de la Brame. On trouve aussi des étangs. Le Lac de St-Pardoux est à immédiate proximité.

L'omniprésence de la nature et la faible densité favorisent les activités de plein air. Quelques équipements comme des domaines de chasse, de pêche ou de découverte le valorisent. Mais rien aujourd'hui qui fasse une réputation nationale, à l'encontre de la Sologne, des massifs alpins ou du Perche par exemple.



UNE BELLE OFFRE CULTURELLE

Deux festivals de réputation nationale se succèdent chaque été autour de la musique et du théâtre.

Ils profitent à la population et accueillent des visiteurs de toute la Région et au-delà. La CCHLeM possède aussi également sur son territoire un éco musée original sur la vie villageoise au début du 20^{ème} siècle.

ID:087-200071942-20221114-2022_120-DE

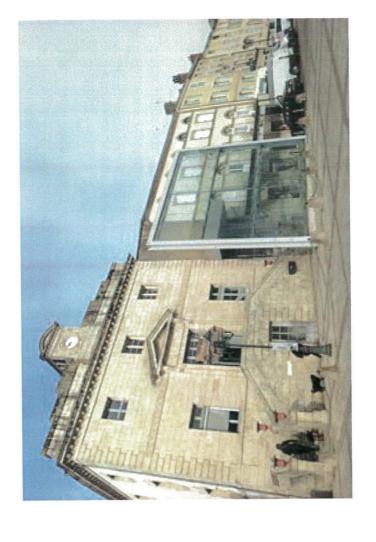
EMORRAGIE

UN RISQUE MAJEUR À 30 ANS

u rythme actuel, la CCHLeM compterait dans 30 ans moins de 15 000 habitants. Et hors les gros bourgs, moins d'une dizaine d'habitants au km². Ce déclin démographique remettrait en cause l'offre de services publics - de l'adduction d'eau au ramassage des ordures ménagères, au transport scolaire, aux équipements sportifs, à l'entretien des voiries en passant par l'enfance / petite enfance et la jeunesse.

Les coûts de délivrance des services et de maintenance des équipements risquent d'être trop élevés pour les capacités financières des communes et contributives des habitants. Le théâtre du Cloître, le réseau des médiathèques, l'hôpital, les salles communales, des écoles, pourquoi pas la Sous-Préfecture... pourraient fermer. Même le maintien de casernes de gendarmerie et de pompiers sera difficile. Des commerces fermeraient, faute de clientèle suffisante.

Des friches de grande taille apparaitraient, par exemple en place des supermarchés, alors qu'aujourd'hui seules des habitations sont inoccupées. La disparition des services pourrait produire une spirale négative et pousser des habitants à l'exil, ce qui accentuerait le déficit migratoire ; le déclin démographique s'autorenforcerait.



L'enjeu premier, au sens qu'il doit guider toutes les actions menées par la Communauté et ses partenaires publics et privés pendant les 10 prochaines années, est d'enrayer le déclin démographique.



territoriales et pas seulement sur la qualité des services Pour répondre à cet enjeu, la CCHLeM agira sur tous les ressorts des d'JD:087-200071942-20221114-2022 120-DE

LE BON NIVEAU DE SERVICES N'A PAS SUFFI

Pepuis plusieurs décennies, les élus de la CCHLeM ont parié sur la qualité des services publics et privés pour favoriser le développement. Avec l'idée qu'une offre de logements, d'équipements et de services de qualité partout rend un territoire dynamique et attractif.

De fait, comparée à d'autres territoires proches, et même si un centre aqualudique fait encore défaut, cette offre est d'un bon niveau : l'éducation est assurée de l'école maternelle au lycée, la CCHLeM possède plus d'équipements culturels et sportifs que ses voisins ; les élus reconnaissent le bon niveau de l'offre commerciale et artisanale. La sécurité est excellente, les paysages sont entretenus, les villages sont propres, les routes sont en bon état.

Combien de territoires de 23 000 habitants possèdent un hôpital, un théâtre, autant de stades, une microfolie, des salles multifonctionnelles, un réseau de 28 médiathèques et points de lecture...?

Tout juste doit-on dire que la bonne accessibilité théorique est en fait dégradée par la densité des trafics routiers et la faible qualité de la desserte ferroviaire.

Et que l'accès aux soins, en raison de la désertification médicale, et la mobilité des personnes non motorisées sont des enjeux sensibles.

Cette qualité de services n'a pourtant pas enrayé le déclin démographique.

Il faut donc changer de paradigme.

Et, la qualité des fondamentaux désormais établie, il faut agir sur les autres facteurs des dynamiques territoriales : les gouvernances et les projections dans le monde.



LE CHANGEMENT DE PARADIGME A PLUSIEURS DIMENSIONS :

- 1. Se concentrer sur quelques projets majeurs et visibles, en quelques endroits plutôt que se disperser en finançant des projets partout et dans tous les domaines; privilégier les projets rayonnants; valoriser les principales richesses de la CCHLeM.
- 2. Privilégier ce qui projettera la CCHLEM dans le monde, son apport au monde, ce qu'elle sait fabriquer et échanger, ce qui la positionne sur la carte des territoires, qui valorise ses singularités... Et qui la fera passer d'un relatif anonymat à une exposition et à une proclamation.

Et cela même au détriment de l'offre de services s'il faut arbitrer.

- 3. Privilégier une politique d'échelle CCHLeM et non des communes ; accepter l'inégalité communale pour produire de la richesse économique et élargir les bases fiscales.
- 4. Dépasser les limites territoriales :
- Entre communes : considérer que le développement d'une commune, et au premier rang de Bellac, est favorable au développement de toutes les communes.
- Et avec les territoires voisins pour concevoir et promouvoir ensemble une offre par exemple dans le tourisme ou les EnR.
- **5.** Intégrer tous ceux qui veulent contribuer au développement dans une gouvernance qui unit les acteurs privés et publics.
- **6.** Avoir un esprit de conquête, vendre la CCHLeM, aller chercher les nouveaux arrivants et les nouvelles activités, inspirer confiance et se faire confiance, passer, dans la relation avec l'État ou la Région, de la rente des subventions qui apaisent une fin inéluctable au partenariat pour le développement.

Les acteurs et les élus ont choisi de parier sur deux projections dans le monde et sur deux substantations de parier sur deux projections dans le monde et sur deux substantations de parier sur deux substantations de parier sur deux projections dans le monde et sur deux substantations de parier sur deux projections dans le monde et sur deux substantations de parier sur deux projections de parier sur deux substantations de parier sur deux projections de parier sur de parier sur deux projections de parier de parie Envoyé en préfecture le 23/11/2022 Reçu en préfecture le 23/11/2022 soutenir par trois dispositifs et trois seulement.

Ces axes sont l'architecture du PROJET DE TERRITOIRE.

DEUX PROJECTIONS DANS LE MONDE

TROIS DISPOSITIFS DE SOUTIEN



1 VALORISER LA NATURE





Mouton

Biodiversité

EnR



PARIER SUR LES PÉPITES INDUSTRIELLES



1 LOGEMENT ET HABITAT



2 ACCÈS AUX SOINS



B PÉPITES CULTURELLES

SE PROJETER DANS LE MONDE





La CCHLeM n'est pas très visible sur la carte des territoires. Sa notoriété et son image sont comparativement assez faibles. Ses richesses sont peu connues et encore moins célébrées. La renommée de ses deux festivals ne s'est pas traduite en développement. Tech-Ovin reste confidentiel au-de-là des cercles de l'élevage ovin. Le Mondial de tonte a donné un coup de projecteur éphémère dans une compétition forte... On pourrait dire que la CCHLeM a plus de consistance que d'apparence.

La CCHLeM doit désormais se projeter davantage dans le monde. C'est-àdire reconnaître, valoriser, exposer et proclamer ses richesses.

La nécessité de ne plus se disperser a conduit les acteurs et les élus à retenir deux axes d'intervention, et seulement deux :

1. VALORISER LA NATURE

La nature et en particulier la biodiversité sont les valeurs les plus remarquables par leur abondance, leur accessibilité et leur préservation.

Elles répondent à une demande sociale. L'alimentation est un enjeu de souveraineté. La ruralité est vue positivement face au réchauffement climatique et à l'insécurité des villes. Le slow est une valeur. Le sport nature est devenu une question de santé. La biodiversité est une ressource pour d'autres territoires qui doivent la reconstituer.

Cette valorisation passera par

- la production d'énergies renouvelables
- l'élevage, la valorisation culturelle, économique et sociale du mouton
- la connaissance, la découverte, la production de biodiversité

En créant des sites d'intérêt majeur, elle aura des conséquences positives sur le développement du tourisme.

2. PARIER SUR LES PÉPITES INDUSTRIELLES

Elles sont des clés du contact de la CCHLeM et du monde. Elles sont modernes au sens qu'elles répondent à une demande nationale de souveraineté et de nouvelle économie. Elles rayonnent.



L'industrie est dans la CCHLeM une tradition économique autant qu'un savoir faire contemporain. Le projet du groupe NIMROD d'implanter de nouvelles unités sur le territoire la dynamisera.

Les acteurs s'organiseront pour accueillir de nouvelles familles et offrir des emplois aux conjoints.

1. VALORISER LA NATURE

PRODUIRE DES ENR, LES VALORISER LOCALEMENT



Envoyé en préfecture le 23/11/2022

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Positionner la CCHLeM comme un territoire de production d'EnR.

VALORISATIONS

Économique : utiliser localement l'énergie produite ; offrir aux entreprises et aux particuliers des conditions financières favorables

Accueil: nouvelles activités utilisatrices d'énergie

Artistique : utiliser les éoliennes comme des supports de création ou d'événements festifs



CONDITIONS

Réaliser un poste source

Acter ce développement dans les schémas et les documents cadres de la communauté de communes pour le rendre acceptable



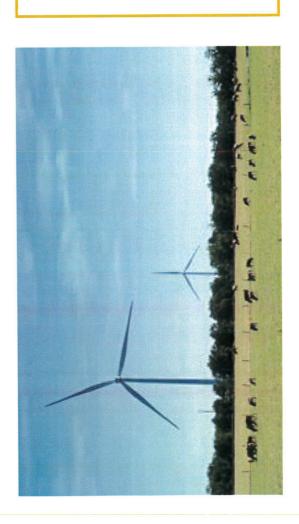
Une station de production d'hydrogène

Une **station de production d'hydrogène utilisant les énergies renouve-lables** produites sur le territoire + une entreprise utilisatrice + un centre de formation et de recherche

Pilotage: CCHLeM

Partenaires : région, CCI, Sous-Préfecture, ADEME, CRER, SEHV, entreprises, État, ELINA

Associer les riverains





1. VALORISER LA NATURE

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 2 3 NDV, 2022

D: 087-200071942-20221114-2022_120-DE



S'EMPARER DU MOUTON POUR PROMOUVOIR L'ÉLEVAGE ET LE TERRITOIRE



OBJECTIF STRATEGIQUE

Faire reconnaître la qualité des savoir faire et productions ovines de la CCHLeM.



VALORISATIONS

Économique : structuration des filières laine et cuir, équipement professionnel, lieux de vente et d'échange

Accueil de nouveaux éleveurs, nouveaux financements pour leur installation, conciergerie

Scientifique : incubateur, R&D

Culturelle, touristique et festive : événement et équipement grand public, espaces promotionnels

Promotionnelle : opérations avec les restaurateurs locaux et nationaux



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Amplifier Tech-ovin et le championnat mondial de tonte, associer la CCHLeM à des images positives et créatives, accueillir de nouvelles activités et événements.

UN PROJET PHARE

La maison du mouton

Éclatée en deux sites :

- économique et scientifique à Bellac
- pédagogique et touristique dans un site à identifier

Pilotage CCHLeM avec Techovin / études de programmation, faisabilité et montage.

Partenaires : Région NA, CD87, Chambre d'agri, éleveurs, tanneurs, Etat Échéance 2025

AUTRES PROJETS ÉVOQUÉS

- Créer un événement annuel sur le thème du mouton (voire les fêtes de Sommepy-Tahure),
- Développer un label Baronnet de la CCHLeM, associé à des exigences très élevées de qualité; inventer le concours du meilleur agneau du Limousin (qui sera offert ensuite par exemple à la table de la présidence de la république, comme l'est la 'meilleure baguette de Paris')
- Créer une ferme des moutons du monde à la maison du mouton visite, découverte et connaissance, espaces économiques et anthropologiques, vente ;
- et orientation vers les territoires de la CCHLeM
- Créer une association française / européenne / mondiale des territoires d'élevage du mouton pour échanger sur les bonnes pratiques de préservation, de valorisation économique et écologique, sur l'éthique, l'art...
- Créer un concours annuel de land art sur le thème lu mouton
- Rencontrer des lycées agricoles français et euro-

péens pour motiver des jeunes à s'installer; proposer des conditions favorables à cette installation; proposer avec la Safer, l'État et l'EPF N-A du foncier à des conditions financières favorables (baux à taux faibles?)

- S'inscrire dans des grands projets agro alimentaires pour sécuriser les débouchés et se mettre en avant dans le secteur alimentaire
- Renforcer les relations avec l'institut de l'élevage, Inn'ovin... identifier les conditions d'un établissement à Bellac

1. VALORISER LA NATURE

PRÉSERVER ET DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITE

Publië le **2 3 NOV. 2022** = = ID: 087-2007/1942-20221114-2022 120-DE

Envoyé en préfecture le 23/11/2022 Reçu en préfecture le 23/11/2022

EN PRODUIRE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Faire de la CCHLeM un haut lieu de la préservation et de la restauration de la biodiversité en France, une silicon valley de la bio diversité



Écologique : préservation et restauration de la biodiversité

Scientifique : connaissances de la biodiversité, de l'équilibre entre les espèces, des conditions de la production

Touristique : découverte de la faune et de la flore européennes, sports nature **Économique** : implantation d'entreprises productrices de biodiversité, élevage...

Promotionnelle : événements et marque territoriale 'nature'

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Créer des lieux de préservation, de découverte et de production, associer la CCHLeM et la nature, accueillir des nouveaux visiteurs et résidents.

UN PROJET PHARE

Un laboratoire in vivo de la biodiversité

Recherche, observation, expérimentation, enseignement... appliquées à l'agriculture, l'industrie, l'urbanisme et l'habitat

Un lieu de R&D, de rencontre et de médiation

Des espaces de découverte

Pilotage CCHLeM

Partenaires : Université de Limoges, État, Région Nouvelle-Aquitaine, acteurs économiques, associatifs, scientifiques, de l'éducation

Création d'une structure juridique,

Équipe dédiée mais partagée,

Échéance à déterminer

Créer un événement annuel de découverte et de valorisation de la nature, d'échelle régionale voire nationale; un événement organisé par les habitants, un concours national de pêche...

 Valoriser comme un seul ensemble tous les lieux de découverte de la nature et de pratique des sports nature

AUTRES PROJETS ÉVOQUÉS

- Aménager un parc animalier de plusieurs milliers d'ha pour découvrir les animaux européens en liberté et comprendre l'équilibre de la chaine de vie
- Créer des lieux d'observation des oiseaux et des mammifères, des insectes, des batraciens, des reptiles etc
- Créer des parcours de découverte de la flore
- Produire de la biodiversité (élever des insectes, des batraciens...) et les vendre à des territoires qui doivent reconstituer leur propre biodiversité
- Inciter des entreprises de production alimentaire à s'implanter par la mise à disposition de foncier
- Candidater à des labels de territoires remarquables – PNR, réserve mondiale de biosphère etc



Reçu en préfecture le 23/11/2022 Publié le 2 3 NOV. 2022 Envoyé en préfecture le 23/11/2022 ID: 087-200071942-20221114-2022_120-DE



PARIER SUR LES PÉPITES INDUSTRIELLES

de nouveaux habitants. images de modernité et d'innovation ; créer des emplois et accueillir Se positionner comme un territoire industriel, et s'associer à des





Accueil: faire le lien avec la production d'EnR

s'appuyant sur les entreprises déjà présentes Prospection: aller chercher des entreprises, vendre la CCHLeM, en

triel public/privée en s'appuyant sur le Top75 Gouvernance: mettre en place une gouvernance de territoire indus-

AUTRES PROJETS ÉVOQUÉS

- et répondre rapidement à la demande des entre per des extensions ou des implantations nouvelles Identifier voire produire du foncier pour antici-
- modèle de Figeac. Créer une marque territoriale industrielle sur le
- lien avec l'offre existante de Poitiers et de Limoges professionnelle et des filières d'apprentissage en Construire et développer une offre de formation



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Favoriser le développement des entreprises existantes, en implanter de nouvelles, créer des emplois industriels, accueillir des familles de salariés.



UN PROJET PHARE

H 2 Ailes

Production d'hydrogène pour l'aéronautique

et les augmenter **Principe**: s'appuyer sur les projets existants du groupe Nimrod, les appuyer

- 1. réussir l'implantation de Nimrod à Bellac
- une filière hydrogène/aérien en lien avec la thématique EnR 2. former un tandem Nimrod – CCHLeM pour faire émerger et pour structurer
- 3. Créer une maison du H rassemblant les acteurs de la filière et intégrant des activités diverses notamment de formation

et groupe projet EnR Pilotage: CCHLeM avec Nimrod – travail en commun groupe projet industrie

producteurs d'énergie, Fédérations professionnelles Partenaires: Région Nouvelle Aquitaine, Etat, chambres consulaires, Enedis,

Engagement des participants selon leur compétence à réaliser le projet

Echéance: 2023

ACCOMPAGNER LES PROJEC DUBING B 2.3 NOV. 2022-120-DE DANS LE MONDE PAR TROIS DISPOSITIFS

ET SEULEMENT TROIS

Publièle 2 3 NOV, 2022-

Reçu en préfecture le 23/11/2022

renforcés. Les acteurs et élus ont choisi de se focaliser sur l'habitat et le logement, l'accès aux soins et les pépites culturelles parce que le déficit actuel des deux premiers a paru rédhibitoire, parce que le troisième est une force qui peut encore grandir, et que les autres fondamentaux de la CCHLeM sont d'une Pour favoriser l'accueil de nouvelles activités, de nouveaux actifs et de nouveaux habitants, trois dispositifs d'accompagnement seront mis en place ou qualité satisfaisante.

1. PRODUIRE DES LOGEMENTS ET RENOUVELER L'HABITAT

L'offre de logement est peu adaptée aux besoins, pour des raisons de confort ou par exemple de qualité thermique.

L'offre de logements locatifs est insuffisante pour de nouveaux habitants qui seraient réticents à l'idée d'acquérir immédiatement leur logement L'engagement est de poursuivre avec les communes la réhabilitation de bâtiments et, spécifiquement avec Bellac et le Dorat, de le faire dans le cadre du programme Petite Ville de Demain

UN PROJET PHARE

Créer une structure unique d'accompagnement de la rénovation (technique, financière) : Centre de ressources pour l'animation et la diffusion d'informations sur le sujet de la rénovation de l'habitat.

- congrès de la rénovation de l'habitat en milieu rural : conditions et effets. La loque sera l'occasion de présenter en quoi la rénovation du logement est une 1. Fédérer un groupe de personnes pour préparer un événement comme un présence de personnalités nationales sera sollicitée, Ministre, ANAH...Ce colcondition nécessaire du développement.
- Identifier les friches qui pourraient être rénovées
- 3. Capitaliser, créer un kit du repreneur rénovateur sur le 'comment faire'.



AUTRES PROJETS ÉVOQUÉS

- Proposer des résidences secondaires très bon marché
- Relancer et pérenniser les rencontres de l'immobilier
- Animer les centres bourgs

2. FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS



UN PROJET PHARE

Participer et intervenir aux séminaires des professionnels de santé et aller à la rencontre des étudiants pour leur donner envie de s'installer. Et pour cela :

- Élaborer des outils/kit de communication
- Participer et intervenir aux séminaires annuels
- Inviter les internes et les PS à découvrir l'écosystème local

Participants : CCHLeM - Élus - Médecins ARS, réseaux de médecins, CPTS, HIHL, MSP, IFMK , Universités, Instituts paramédicaux.

AUTRES PROJETS ÉVOQUÉS

- Mise en place de financements pour l'installation d'infirmiers praticiens avancés
- Définition d'un contrat objectif entre Hôpital / Territoire
- Mise en place d'une plateforme services domestiques à destination des professionnels de santé
- Faciliter l'emploi pour le conjoint
- Accompagnement des nouveaux arrivants dans leur projet immobilier

3. PARIER SUR LES PÉPITES CULTURELLES

ID:087-200071942-20221114-2022_120-DE Reçu en préfecture le 23/11/2022 Publié le 2 3 NOV. 2022 = ==

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

UN PROJET PHARE

Maintenir l'existant

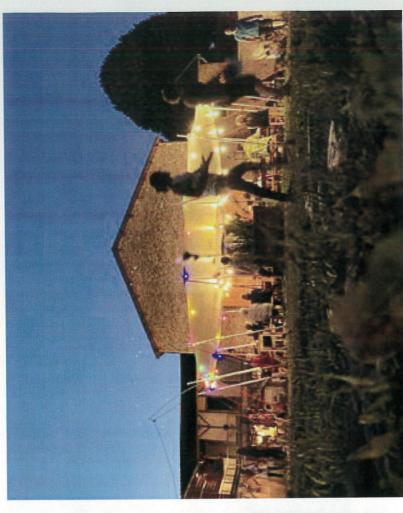
la Ferme de Villefavard – sont les pépites culturelles. La CCHLeM a beaucoup Les festivals et les équipements qui les soutiennent – le Théâtre du Cloître et investi pour les soutenir, notemment dans le cadre du programme européen LEADER. Ils peuvent aussi gagner en notoriété, en dehors des cercles des habitués et faire profiter la CCHLeM de leur rayonnement.

Les préserver est pour les acteurs et élus le gage de la qualité territoriale de la CCHLeM. La collectivité sera un partenaire privilégié.

AUTRES PROJETS ÉVOQUÉS

- Étendre l'éco musée de Montrol-Sénard à de nouvelles thématiques et à d'autres communes de la CCHLeM.
- Parier sur la création artistique pour les nouveaux équipements énergétiques et pour encourager le sport nature.





UNE CONCIERGERIE DE TERRITOIRE

Elle sera une porte d'entrée pour faciliter l'arrivée, l'installation et l'accueil des nouveaux habitants, notamment des professionnels de santé, mais aussi des nouveaux salariés des industries et des agriculteurs en phase d'installation. Sa forme sera celle d'un 'guichet unique' pour identifier l'ensemble des services du territoire, faciliter la recherche d'un logement, l'inscription dans les écoles ou aux activités culturelles et sportives, raconter l'histoire et les valeurs de la CCHLeM.

UNE CONDITION DE RÉUSSI

METTREEN PLACE UN MONITORING DU DEVELOPPEMENT À PLUSIEURS NIVEAUX

CC d'être entendus. 'émettre à l'unisson'. Chacun est trop petit dans le concert des territoires. Ensemble ils ont une chance. Le projet est bien celui du territoire pas de la seule maîtres d'ouvrage comme l'implantation de l'usine NIMROD, et parce que tous les acteurs impliqués, publics et privés, doivent joindre leurs forces et La gouvernance partenariale est vue comme une condition du développement, parce que certains projets ne sont pas pilotés par la CC mais par d'autres

UN MONITORING À TROIS NIVEAUX

> Un pilotage opérationnel de chaque projet phare et des autres projets au fur et à mesure de leur mise en œuvre par un binôme élu – acteur privé ou associatif avec le soutien d'un collaborateur de l'équipe développement du territoire de la CC. Cette ingénierie de la CC apportera un soutien technique et opérationnel à chaque groupe projet et en particulier au binôme élu-acteur, pour leur organisation et pour veiller au bon avancement des projets.

> Un pilotage du projet de territoire dans son ensemble pour consolider les actions à l'échelle CCHLeM. Un comité de pilotage présidé par le Président de la CC et auquel seront conviés la Sous Préfète, le président du CR NA, le Président du département, les binômes de chaque projet se tiendra une fois par an. Il sera préparé par le DGS de la CC. Il effectuera une revue des projets, et coordonnera les initiatives promotionnelles et événementielles.

Un Vice Président au projet de territoire sera élu.

> Un pilotage politique dans les commissions de la CC et en conseil communautaire. Leur rôle, institutionnel, est de délibérer, selon les process classiques de la CC, sur les projets dont elle est maître d'ouvrage et sur les contributions financières, règlementaires ou humaines aux autres projets.

Un rapport annuel sur l'avancement du projet de territoire sera présenté par le Président devant le Conseil communautaire.

INFORMATION ET MOBILISATION

Une fois tous les deux ans, les assises du développement et de l'aménagement de la CCHLeM seront organisées. Seront conviés tous les acteurs associatifs, économiques, institutionnels. Les projets seront présentés et débattus.



Le projet de territoire sera présenté dans chacun des **40 conseils municipaux**, conjointement par le Maire de la Commune et le Maire d'une autre commune.

Une réunion de présentation à tous les conseillers municipaux des 40 communes sera organisée au dernier trimestre 2022.

Le projet sera présenté par le Président et ses Vices Présidents concernés au Préfet (à la Préfète) de la Haute Vienne et de la Nouvelle Aquitaine; au Président du conseil régional et au Président du conseil départemental, aux Présidents et présidentes des chambres consulaires et des associations liées au développement territorial.

Les maires seront pilotes de la mobilisation des populations et des associations pour les événements et pour chaque projet qui sera réalisé dans leurs propres communes.

PROCHAINES ÉTAPES

Reçu en préfiguing 0/93/12/022

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

ID:087-200071942-20221114-2022_120-DE

2023

2022

Début 2023

1ères assises du développement de la CCHLeM

Avant été 2023

- · 1er comité de pilotage du projet du Haut Limousin en Marche
- · 1ères actions de communication sur e mouton
- · Finalisation du projet d'extension Nimrod
- · Mise en place de la conciergerie nouveaux habitants
- pection et de promotion auprès des · Mise en place des actions de prosprofessionnels de la santé

Avant fin 2022:

- les groupes projets avec l'appui de Finalisation des fiches actions par l'ingénierie de la CC
- · Présentation et adoption du projet de territoire en Conseil communautaire
- · Présentation du projet de territoire aux autorités nationales, régionales et locales
- · Présentation du projet de territoire devant les conseils municipaux